
Bilan des définitions et méthodes d'évaluation du paysage

Sophie Le Floch

Le terme de *paysage* est relativement banal, en ce sens qu'il fait partie de notre vocabulaire courant. Pourtant, il est loin d'être anodin, et recouvre actuellement des préoccupations bien particulières des citoyens ; ces préoccupations sont légitimées par des textes juridiques récents (Loi Paysage de janvier 1993, par exemple). Aménageurs et gestionnaires des territoires sont de plus en plus amenés à intégrer la dimension paysagère aux décisions et aux actions ; de fait, la demande en matière d'études de paysages augmente.

Or, il est souvent bien difficile de savoir à quoi s'en tenir face à ce terme polysémique : s'agissant de la société considérée d'une manière générale, il semble que le terme serve à désigner des notions vagues, avec lesquelles contrastent les définitions parfois très spécialisées de certaines disciplines. Parallèlement, les méthodes d'évaluation sont également diverses et répondent à des objectifs différents.

Un « état des lieux » succinct de la question est ici ébauché. Loin de vouloir être exhaustif, ce bref panorama propose des points de repères essentiels. Outre la clarification qu'il peut permettre dans l'esprit d'un public varié, il peut sans doute également contribuer à éclairer tous ceux qui interviennent à un titre ou à un autre dans l'aménagement du territoire, notamment lorsqu'il s'agit pour eux de formuler une commande en vue d'une étude paysagère, ou bien de prendre connaissance de travaux réalisés dans ce domaine.

Nous avons conscience des raccourcis et du manque de nuances qu'une telle entreprise engendre nécessairement. Toutefois, la bibliographie doit guider les lecteurs qui souhaitent approfondir tel ou tel aspect de la question. En particulier, l'ouvrage de Rougerie et Beroutchachvili (1991) propose un bilan approfondi des méthodes en paysage.

Nous nous intéresserons d'abord aux définitions du terme de *paysage*. D'une part, nous nous interrogerons sur le sens que lui accorde la société prise globalement : pour cela, nous consulterons divers dictionnaires. D'autre part, nous aborderons la façon dont le concept est réapproprié par divers champs disciplinaires.

Nous dresserons ensuite un rapide bilan des diverses approches permettant d'évaluer le paysage en tant que représentation de l'espace et de la nature, en les distinguant selon qu'elles privilégient l'objet paysage, les représentations sociales, les liens entre objet et représentations, ou encore la démarche économique.

Les définitions du paysage

Dans cet exposé, la notion de paysage est considérée avant tout par rapport à la société prise dans son ensemble : nous commençons donc ici par nous intéresser aux définitions du paysage selon le sens commun et telles qu'elles sont formulées par les dictionnaires.

Sophie Le Floch
Cemagref
Domaine des Barres
45290 Nogent/Vernisson

■ Le paysage selon le sens commun

A l'origine, une conception unitaire et esthétique

Le terme de paysage est relativement récent dans notre culture occidentale¹. Il apparaît en néerlandais à la fin du 15^e, en français au 16^e, désignant à l'origine un tableau représentant un morceau de pays. C'est donc une « *conception unitaire et esthétique* » qui fonde le paysage, permise par deux phénomènes se produisant alors dans la société, la laïcisation et l'invention de la perspective linéaire, codifiée par Alberti au 15^e siècle (Roger, 1991 et 1994).

Cette définition demeure aujourd'hui encore, cependant reléguée au second plan dans nos dictionnaires. A la fin du 19^e siècle, le paysage en tant que genre pictural majeur disparaît avec l'éclatement de la perspective linéaire et la naissance d'une autre conception, abstraite, de l'espace ; dans le même temps, les dictionnaires tendent à donner avant tout au terme un sens plus concret, un peu comme si l'art, qui avait fondé le paysage, voyait son rôle d'intermédiaire entre l'homme et la nature passer au second plan. Démocratisation du paysage ? Ou objectivation ?

Le regard direct et panoramique de l'homme sur l'espace

Le Petit Larousse (1987) définit actuellement le paysage comme étant une « *vue d'ensemble d'une région, d'un site* » ; le Petit Robert (1990) évoque « *la partie d'un pays que la nature présente à un observateur* ». Cette acception est à peu près aussi ancienne que la première, puisqu'en 1556 est attestée l'expression « *étendue de pays* », précisée en 1573 par l'addition suivante : « *que l'homme peut embrasser dans son ensemble* » (Trésor de la langue française, 1986). En l'espace de quatre siècles, peu de différences, donc : les principaux éléments constitutifs du paysage sont là, indissociables :

1. un espace concret, un support physique : le plus souvent, le sens commun y voit la « nature », à travers des composantes telles que la végétation, l'eau... « *les bois, les collines et les rivières sont de beaux paysages* » (Furetière, 1978 ; 1^{re} édition au 17^e siècle) ;
2. un observateur ;
3. une échelle qui permet d'englober une étendue relativement vaste et d'appréhender les différentes parties entrant dans sa composition, ce qui implique un certain recul, voire une certaine domina-

tion « *étendue géographique qui présente une vue d'ensemble (...) que l'on a d'un point donné* »... (grand dictionnaire encyclopédique) ;

4. une connotation esthétique, héritage de la première définition, le plus souvent confondue avec la référence au pittoresque. « *étendue (...) que l'on considère du point de vue de sa valeur artistique et de son pittoresque* » (Quillet).

Évolutions récentes : complexification et abstraction

L'Encyclopædia Universalis de 1989 rend compte d'évolutions récentes autour de la notion de paysage. Elle met l'accent sur le fait que le paysage se compose d'éléments de natures différentes, en relations d'interdépendances et en constante évolution : éléments physiques, biotiques, regard de l'homme.

Il peut prendre différentes significations selon que les intérêts des uns ou des autres portent sur l'une ou l'autre de ses composantes : intérêt artistique, historique, scientifique, économique.

Le rôle des sens est primordial : le paysage est le produit de la perception, « *réalité de l'écorce terrestre perçue et déformée par les sens* ».

Finalement, beau ou laid, le paysage désigne communément tout ce qui nous entoure et qui a pour nous une signification particulière. Le *Trésor de la langue française* va même plus loin, proposant un sens figuré : « *ensemble des conditions matérielles, intellectuelles, formant l'environnement de quelqu'un ou de quelque chose* ».

A noter que nous croisons ici un autre terme, celui d'environnement, qui connaît, lui aussi, une vogue et une difficulté d'appréhension grandes...

Le paysage selon les disciplines et les démarches de recherche

Envisageons maintenant les façons dont les diverses disciplines de recherche ont repris ces définitions et les ont précisées selon leurs problématiques. Schématiquement, distinguons deux grands types d'approche, selon que l'entrée privilégiée se fasse par le milieu ou par l'homme.

Le paysage comme « donnée visuelle du réel à décrire et à comprendre » (Donadiou)

Les géographes

En Allemagne, au tournant du 20^e siècle, une science du paysage est instituée, la *Landschaftskunde*. Elle s'intéresse aux « *expressions spatiales des structures réa-*

¹ Attention cela ne veut pas dire que la notion de paysage n'existait pas auparavant, peut-être se formulait-elle simplement d'une autre façon.

lisées dans la nature par le jeu de lois scientifiquement analysables» (Rougerie et Beroutchachvili, 1991). Dans la définition se lit l'héritage naturaliste de Humboldt, un des fondateurs de la géographie moderne, qui accordait une large place à l'aspect de la végétation.

La géographie inaugurée par Vidal de la Blache dans les années trente s'intéresse au paysage en tant qu'objet d'étude, bien que le terme ne soit pas utilisé pour désigner la discipline ; on parle plutôt de « géographie régionale » et de « genres de vie ». Sont définies des typologies de paysages (paysages clos/paysages ouverts) en relation avec des pratiques sociales et des ressources (Dion, Bloch, Roupnel). A leur suite, d'autres typologies ont abouti à la proposition que le paysage est la traduction en trois dimensions de l'occupation des sols, en relation là encore avec les usages.

En 1974, le Dictionnaire de Géographie de Georges voit dans le paysage un milieu naturel synthétique, objet formé de différents éléments en relation et en constante évolution, définition venant d'écoles de géographie étrangères. Une science soviétique du paysage, la Landschaftovedenie, est constituée : elle se base sur le concept de « géosystème », c'est-à-dire de système matériel bio-physico-chimique.

Les écologues

Récemment, la notion de paysage est reprise par certains écologues tels que Baudry (1986) -à la suite des anglo-saxons- afin d'étudier le fonctionnement écologique d'un espace, en termes d'« hétérogénéité », de « contiguïté » et de « connectivité » : subordonnée à l'écologie, elle correspond donc à une certaine idée d'organisation et d'échelle, comme l'affirme le phytosociologue Géhu (cité par Donadieu, 1993) : « échelle d'analyse et de représentation de l'espace des associations végétales ». Blandin (Blandin et Lamotte, 1985) préfère quant à lui parler d'« écomplexe », soucieux de ramener la question en seuls termes scientifiques et d'évacuer la connotation esthétique qui « colle » toujours plus ou moins au mot de paysage.

Le paysage comme reflet des relations sensibles à l'espace et à la nature

Le postulat culturel et esthétique du paysage

Dans son édition de 1984, le Dictionnaire de Géographie précédemment cité élargit la définition du paysage à sa perception par l'observateur. Il intègre ainsi tout un courant de la géographie, dite cultu-

relle, qui, sous l'influence de Bertrand (1978) et de Berque (1991), Saurter (1991) et d'autres encore, traite du paysage en tant qu'« interprétation sociale de la nature » (Bertrand), ou encore « relations sensibles à l'espace et à la nature » (Berque).

L'apport des philosophes à ce niveau est loin d'être négligeable et des personnalités comme Cauquelin (1990) et Roger (1991 et 1994) soulignent tout particulièrement le rôle de l'art dans la « formation » de nos regards (« artialisation »), préalable indispensable à toute appréciation sensible -esthétique- de l'espace. Le paysage est la « forme symbolique permettant de voir la nature », la « manière de représenter la nature qui en permet l'appréciation esthétique ».

Conan élargit la définition aux cinq sens et à la littérature ; Lassus, Sansot, soulignent sa dimension poétique.

Le paysage selon cette conception culturelle a fait récemment l'objet d'une théorisation par plusieurs des personnalités intervenant dans l'enseignement du DEA Jardins-Paysages-Territoires² : Berque, Conan, Donadieu, Lassus et Roger (Berque, dir., 1994).

La diversité des valeurs et des relations sensibles à l'espace

Selon Luginbühl (1989 ; communication orale³), mais aussi Donadieu (1993), le point de vue esthétique, élitare, ne doit pas occulter d'autres formes de relations sensibles à l'espace et à la nature. Notamment, dans leur fréquentation quotidienne ou régulière d'un espace, les habitants et usagers attribuent à ce dernier des valeurs de toutes sortes. Les usages de loisirs, la simple contemplation, mais aussi les observations naturalistes et les pratiques de production (agricoles, sylvicoles...) génèrent des valeurs d'ordre affectif, moral, économique... La façon de considérer l'espace reflète par ailleurs les marques de pouvoir entre les différents acteurs, les formes d'appropriations. Si certains auteurs (Lizet, 1991) classent les relations de ce type -autres qu'esthétiques- derrière la notion de « pays », Luginbühl ne s'arrête pas à la dualité pays/paysage et souligne l'importance de prendre en compte toutes les valeurs qui contribuent à donner un sens particulier à ce qui nous entoure.

Le paysage ou la réhabilitation du sensible au sein de diverses disciplines

Récemment, de nombreux chercheurs de disciplines constituées sont amenés à s'interroger sur la dimension sensible et culturelle du paysage.

2. Ecole d'Architecture de Paris-La-Villette, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

3. DEA Jardins-Paysages-Territoires, 1993.

4 Séminaire
« Actualités de la
recherche scientifique
et professionnelle en
paysage en France »,
Ecole Nationale
Supérieure du
Paysage, Versailles, 7
juin 1995.

5. Congress of
International
Association for
Landscape Ecology,
« The future of our
landscapes »,
Toulouse, 27/31 août
1995
6 Séminaire
« Actualités de la
recherche scientifique
et professionnelle en
paysage en France »,
Ecole Nationale
Supérieure du
Paysage, Versailles, 7
juin 1995

Ainsi, pour ce qui concerne le domaine de l'agronomie, Deffontaines⁴ élargit son acception « *utilitaire* » du paysage -outil d'analyse permettant d'« *éclairer l'activité agricole* » et ses conséquences sur le milieu- à ses acceptions « *hédonistes* » et « *symboliques* » (pour reprendre les catégories définies par Sautter, 1991) ; Laurent (1994) s'interroge sur le paysage en tant qu'activité de service dérivée de l'activité agricole.

L'International Association for Landscape Ecology a récemment créé un groupe de travail autour du thème « Human perception », dont l'Américaine Nassauer⁵ est l'une des « têtes pensantes ».

Ces évolutions sont inspirées directement de celles des préoccupations de la société d'une part, des questions qui se posent lors du transfert des résultats des recherches disciplinaires dans la pratique d'autre part. Ainsi que le soulignent Bertrand (1978) et Luginbühl⁶, avant toute réponse opérationnelle sur l'espace, il faut connaître les relations sociales à la nature : ce sont elles qui délimitent le champ des possibles dans lequel le projet va s'inscrire, et qui permettent de prévoir l'adhésion sociale au projet.

Moyennant des adaptations spécifiques et restrictives récentes, la notion de paysage est un outil utilisé par des disciplines scientifiques s'attachant à décrire et comprendre le « réel ». Mais elle est surtout un biais important par lequel transitent dans notre société des notions d'ordres sensible et culturel. De fait, dans la suite de l'exposé, la définition que nous en retiendrons est la suivante : une portion d'espace qui est porteur de sens ou/et d'images spécifiques parce qu'elle se voit attribuer par certaines parties de la société des valeurs affectives, sensibles, esthétiques.

Les méthodes d'évaluation du paysage comme reflet des relations sensibles à l'espace

Il y a aujourd'hui une sorte de consensus à admettre que, fondamentalement, le paysage englobe deux pôles : l'un est un espace concret, l'autre une représentation mentale. Parler d'évaluation du paysage implique donc deux étapes : l'une est la caractérisation des composantes et formes de l'espace ainsi que de leurs évolutions, l'autre est l'identification des jugements de valeurs et sentiments. Chacune possède ses objectifs, méthodologies et

difficultés propres : il y a donc là en quelque sorte deux « sujets ». Nous nous concentrerons ici sur la seconde étape, qui est sans doute la plus complexe -identifier les attentes de la société-, tout en ne perdant pas de vue la nécessité de s'attacher à décrire, à un moment ou à un autre, l'objet à partir duquel s'élaborent les représentations.

■ Le phénomène de la perception

La perception est un phénomène essentiel lorsqu'il s'agit de paysage : c'est elle qui fait le lien entre les deux pôles précédemment cités. Or, il est aujourd'hui admis qu'elle se compose de deux « moments » (Rougerie et Beroutchachvili, 1991).

D'une part, il y a la perception en tant que phénomène physiologique : c'est la réponse phénoménale à un stimulus d'ordre objectif - deux tiers des stimuli étant d'origine visuelle. Nous sommes là entre monde physique et monde chimique. Cette phase ne nous intéresse pas ici en elle-même ; elle relève de domaines pointus de la neurophysiologie des perceptions et ne peut donner à elle seule de réponses à la question de l'évaluation des paysages par la société (pour donner un exemple extrême : nous avons tous en tête des paysages que notre œil n'a jamais vus...).

D'autre part, il y a l'interprétation par le biais d'un filtre individuel : cette phase est d'ordre subjectif au sens premier du terme, c'est-à-dire qu'elle se rapporte au sujet, à l'individu. Ce dernier se réfère plus ou moins consciemment à un système de valeurs constitué à partir d'expériences antérieures. Ce filtre individuel a trois « lieux de détermination » :

- la sensibilité de l'individu ; elle ne nous intéresse pas ici en tant que telle (en psychologie de l'espace, citons Moles) ;
- la culture au sens large : éducation, formation professionnelle, arts, sciences, idéologies, modes...;
- l'expérience propre des territoires : pratiques économiques, scientifiques, récréatives...

Il découle de tout cela qu'il serait une erreur de considérer le paysage uniquement comme donnée objective ou uniquement comme produit d'un phénomène subjectif et culturel. Par ailleurs, il est possible de mettre en évidence des modèles d'appréciation des paysages -c'est-à-dire des façons de voir et de penser- en fonction des groupes sociaux et des configurations géographiques.

Si ces considérations sont largement admises, ce qui varie est l'importance accordée à l'un ou à l'autre pôle du paysage (l'objet ou le sujet) par ceux qui cherchent à l'évaluer.

■ **Les approches « objectives »**

Les approches privilégiant le pôle objectif du paysage considèrent avant tout que la perception est immédiate, qu'il est possible d'isoler la réaction des individus aux formes spatiales de l'interprétation par le filtre individuel, et que, ce faisant, une évaluation fiable et objective est réalisée. Nous retrouvons là en quelque sorte l'héritage de la *Gestalttheorie*, selon laquelle les formes ont des valeurs qui leur sont propres (une forme est « bonne » ou « mauvaise » en soi).

L'évaluation de la « beauté scénique » chez les Anglo-Saxons

Les Anglo-Saxons travaillent depuis les années soixante à l'évaluation de la « *scenic beauty* ». Ainsi, Shafer et Mietz (1970) ont mis au point une méthode permettant de noter la beauté visuelle des paysages à partir de photographies. Ils définissent huit zones en fonction de la nature des composantes (ciel, eau, végétation) et de leur éloignement par rapport au point de prise de vue, et évaluent, sur la photographie, l'importance de chaque zone en termes de surface. Une fonction à six variables pondérées leur donne ensuite la note de valeur esthétique.

La méthode permet en fait une évaluation des qualités de composition des photographies, mais ne nous enseigne pas grand chose sur ce que peuvent ressentir des individus se trouvant dans les lieux correspondant, s'y déplaçant. Tout au plus nous donne-t-elle des indications sur les qualités visuelles de certains points de vue pour des observateurs externes (touristes). Remarquons que c'est d'ailleurs le terme de *scenery* qui est utilisé ici, et non celui de *landscape*. Elle aurait aussi tendance à estimer qu'il n'y aurait qu'une « vérité » en terme de composition, alors qu'il suffit d'un regard dans l'univers de la peinture, par exemple, pour constater que la composition varie considérablement selon les époques et les écoles. Quant à la question du choix de photographies représentatives de certains espaces, elle demeure liée à la volonté de l'expert de montrer tel ou tel lieu.

L'Indice Global de qualité paysagère de l'IAURIF

En France, l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (Minerowicz, cité par Bontron, Luginbühl et Cros, 1991) a mis au point en 1979 une méthode de quantification de la qualité paysagère. C'est à partir de cartes d'occupation des sols que s'effectue la mesure de l'importance quantitative de 32 descripteurs appartenant à neuf rubriques (agriculture, habitat, transports, points d'appel, relief, etc). L'Indice Global découle ensuite du produit d'une note de Qualité Visuelle par un Indice de Vision.

La méthode procède d'une confusion entre qualité et visibilité, sans prise en compte de l'interprétation de ce qui est vu par l'observateur.

Les approches empiriques par les observations sur le terrain

Les approches empiriques développées en paysagisme d'aménagement sont à l'origine mises au point en Angleterre. En France, elles sont reprises, notamment au Cemagref, et appliquées aux domaines de la forêt et de la montagne (Bremant, 1981 ; Fischesser, 1985). Elles reprennent des principes utilisés par exemple en arts plastiques et en architecture : des critères « morphologiques » tels que les lignes de force, les points d'appel, etc, servent de base à une lecture dite objective du paysage, qui comporte des tentatives d'explications scientifiques (neuro-physiologie). La synthèse de ces critères aboutit à déterminer des aspects plus subjectifs, tels que l'ambiance des lieux, la « *typicité* », etc, exercice qui met en œuvre la sensibilité de l'expert.

La méthode a l'avantage de répondre de façon pragmatique et rapide aux commanditaires. Le paysage tel qu'il ressort ainsi de l'analyse est cependant avant tout celui que l'expert donne à voir, avec sa sensibilité propre et son appartenance à une catégorie sociale déterminée ; les sensibilités des autres catégories sociales et les valeurs issues de la culture et des pratiques locales (paysages des habitants) sont intégrées de façon partielle, sans être explicitées.

Pour d'autres approches, l'observation de terrain ne peut constituer qu'une phase (Cloarec et De la Soudière, 1992). Elle permet la mise en parallèle des données expliquant le fonctionnement socio-économique avec les formes de l'espace. Elle permet aussi parfois de comparer les représentations

avec les réalités spatiales... Mais « *les données perceptives s'appréhendent autrement que par des observations de terrain* » (Luginbühl⁷).

7 Séminaire
« Actualités de la
recherche scientifique
et professionnelle en
paysage en France »,
Ecole Nationale
Supérieure du
Paysage, Versailles, 7
juin 1995.

■ **Les approches « subjectives » : les représentations sociales**

Les approches privilégiant les représentations sociales s'intéressent aux systèmes de valeurs des individus et aux façons dont ils se constituent à partir de données socio-culturelles ou de l'expérience propre des individus, sans s'interroger réellement sur le rôle que jouent les données spatiales.

L'étude des productions iconographiques et littéraires

Des philosophes, historiens d'art, sociologues, géographes se consacrent parfois à l'analyse des productions littéraires et iconographiques ; ils partent du postulat que l'art initie ou exprime les grandes évolutions de la perception dans la société. Ces approches permettent d'analyser la naissance de grands paysages de notre culture à travers la peinture, la photographie, la littérature, les textes scientifiques et techniques. Par exemple, la montagne, la mer, la forêt landaise, la forêt vosgienne, etc, ont fait l'objet de telles analyses. Sont ainsi dégagés des « motifs », c'est-à-dire des éléments ou des associations d'éléments qui signifient bien plus que leur seule apparence (par exemple, les meules de paille renvoyant à une certaine idée de la France rurale traditionnelle).

Les paysages qui en ressortent sont avant tout le reflet de la vision d'élites (artistiques, scientifiques ou sociales), mais il s'avère que certains font l'objet d'une appréciation très large au sein de la société. Ainsi, le paysage de la forêt de Fontainebleau tel qu'il a été « inventé » par des peintres dans la seconde moitié du 19^e siècle, a suscité un engouement de la part de classes bourgeoises citadines avant de devenir aujourd'hui l'archétype de la forêt pour la majorité des Français, y compris ceux qui n'y sont jamais allés (Kalaora, 1993). Cependant, il manque souvent des données sur la diffusion de ces modèles. Surtout, ce type de travaux ne permet pas l'appréhension des valeurs issues du « local ».

Les approches sociologiques

Les enquêtes de fréquentation

Les enquêtes de fréquentation sont un moyen d'appréhender ce que les individus viennent rechercher

dans le contact avec la nature ; elles utilisent essentiellement la technique du questionnaire. Citons en particulier les travaux de Kalaora (1993) portant sur les forêts d'Ile-de-France, notamment Fontainebleau : ils mettent en évidence les principales valeurs attribuées à la forêt considérée globalement par une société urbaine, en fonction de déterminants sociaux tels que l'âge et le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le type d'habitat, etc.

Ce sont les modes de consommation de la forêt en tant que reflet des rapports des groupes sociaux entre eux qui demeurent l'objet principal de l'étude, plus que les paysages tels qu'ils sont perçus par les différents groupes.

Toutes les approches sociologiques ne s'en tiennent cependant pas au strict pôle subjectif, et font plus ou moins référence au pôle objectif.

■ **Les approches mettant en évidence les liens entre l'objet et le sujet**

D'autres approches permettent la mise en évidence des liens qui existent entre l'objet et le sujet : nous ne sommes plus préférentiellement à l'un ou l'autre des pôles qui ont été séparés par la dualité cartésienne, mais autant que possible entre les deux⁸.

Les enquêtes ethno-sociologiques

Certaines approches se basent sur la réalisation d'entretiens semi-directifs ou libres auprès d'un échantillon pris parmi les populations fréquentant un territoire (résidents et usagers réguliers) ; parfois, l'enquêteur se transforme en observateur des pratiques locales. Cloarec et De la Soudière (1992) ont ainsi étudié la « mise en paysages » de l'Ardèche ; les analyses de contenu des entretiens révèlent les lieux et les composantes des lieux qui ont un sens particulier, ainsi que la nature des valeurs qui leur sont attachées.

La démarche « *ne vise pas à donner une image représentative des attentes des différents acteurs concernés ou impliqués, mais à détecter et à comprendre les différences significatives dans les représentations sociales des paysages* » (Larrère, communication orale). Elle peut permettre également de comprendre de manière approfondie les relations sensibles en rapport avec les caractéristiques des lieux et les usages. Cependant, les procédures d'enquête qu'elle met en œuvre sont lourdes. Elles obligent l'enquêteur à se limiter à un échantillon relativement restreint qui, s'il s'efforce de prendre en compte la

8 La conception correspondante, dite « phénoménologique », a été développée notamment par Husserl et Merleau-Ponty.

diversité des acteurs (recherche de modèles d'appréciation, c'est-à-dire de façons de voir et de penser), ne pourra pas être représentatif de la totalité de la population fréquentant un espace.

Plusieurs approches ont recours à l'outil photographique. Mentionnons d'entrée que la nature même de l'outil rend particulièrement délicate l'interprétation des résultats : la photographie est déjà une représentation paysagère et non pas un fragment d'espace concret.

La photographie dans l'enquête sociologique

Luginbühl⁹ s'intéressant aux paysages du Boischaud utilise la photographie comme un support à l'entretien, mais elle n'est pas « support passif » : les réactions spécifiques à tel ou tel élément représenté permettent d'identifier les composantes particulières et les types de relations entre composantes qui déterminent l'appréciation de paysages et rendent compte de l'identité des lieux. Finalement, elles aident à reconstituer les images mentales que les individus ont de leur territoire.

La difficulté du choix de photographies reste entière : l'enquêteur venu de l'extérieur constitue une collection de vues dont un petit nombre seulement peut finalement faire l'objet d'une « reconnaissance » -au sens plein du terme- par les individus. Par ailleurs, deux enquêteurs différents ne réaliseront pas les mêmes clichés.

Les analyses de préférences de photographies

Les analyses de préférences de photographies sont surtout développées par les Anglo-Saxons ; elles sont utilisées aussi par des Espagnols (Abello *et al.*, 1989). En France, citons le travail de Brun-Chaize (1976) portant sur les préférences du public en matière de paysages forestiers. Les photographies sont choisies les plus diverses possibles, illustrant différents types de peuplement, fonctions -production de bois ou récréation-, échelles de vision, saisons, etc. Elles sont ensuite appariées au hasard à l'intérieur de grands « thèmes » que sont les vues internes et les vues externes, les vues à grande échelle et les vues à petite échelle, etc. Les enquêtés doivent indiquer leur préférence au sein de chaque couple de vues. Les données sont ensuite traitées par analyse factorielle des correspondances.

Si la méthode rend compte des types de paysages appréciés par différents groupes sociaux, elle trouve

cependant ses limites dans l'interprétation qu'il est possible d'en donner ; notamment, les éléments d'ordre sensible ne peuvent être spécifiquement identifiés.

Les classifications de photographies

L'Américain Palmer¹⁰, par exemple, propose aux enquêtés une série de vues censées couvrir de façon représentative un territoire donné : à eux de les répartir en autant de piles qu'ils souhaitent, selon les critères qu'ils veulent. Des commentaires oraux viennent aider à l'interprétation.

Il est possible de se demander dans quelle mesure les enquêtés ne classent pas ici avant tout des représentations préalablement sélectionnées.

Remarque : l'utilisation de techniques graphiques

Enfin, mentionnons que les enquêtés peuvent être sollicités sur le mode graphique : Luginbühl¹¹ demande par exemple aux représentants élus de communes situées en bord de Loire de placer et délimiter eux-mêmes les sites et secteurs importants du territoire communal. Les cartes qui en résultent, par leurs distorsions, montrent les points importants, les endroits « oubliés », les réseaux qui relient ou éloignent les différentes composantes.

■ *Les approches économiques*

Les économistes considèrent le paysage comme un bien collectif, et s'intéressent à la logique sociale globale qui le sous-tend. La valeur du paysage peut être déterminée par différents types d'analyses (Facchini, 1994).

Méthodes des coûts de trajet et des prix hédonistes

Les méthodes de l'évaluation du coût du trajet et des prix hédonistes se basent sur les usages existants, les comportements réels. La première calcule le temps et l'argent qu'un individu consacre pour passer un moment en un endroit. La seconde compare les valeurs foncières et les salaires dans différents lieux, en partant du principe que leurs montants incluent les bénéfices liés à l'environnement : la vue sur la mer, par exemple, a un prix...

La difficulté consiste à isoler la part qui revient au paysage parmi les motivations amenant un individu dans un endroit (le sport, par exemple, peut en être une autre). Par ailleurs, ces méthodes ne peuvent prendre en compte le fait que l'attachement sensible à un paysage ne passe pas obligatoirement

9 DEA Jardins-Paysages-Territoires.

10. Congress of International Association for Landscape Ecology, « The future of our landscapes », Toulouse, 27/31 août 1995.

11. DEA Jardins-Paysages-Territoires.

rement ni uniquement par la fréquentation de l'espace concret qui le porte : il existe des valeurs d'existence, de legs, d'option, etc. Enfin, elles ignorent ceux qui ne peuvent payer...

Méthode contingente

La méthode contingente permet de comparer les valeurs de paysages en dehors de leur utilisation effective : s'appuyant sur des préférences photographiques, elle essaie de mettre en évidence ce que les gens seraient prêts à payer pour accéder à tel paysage plutôt qu'à tel autre. Elle met en relation les formes et leur évaluation.

Elle se heurte principalement aux difficultés que les enquêtés rencontrent lorsqu'il s'agit de mettre un prix sur un bien non-marchand, mais aussi à celles qu'engendrent les décalages entre discours et intentions réelles.

■ *Pour une meilleure appréhension des représentations sociales des « paysages de l'ordinaire »*

Ainsi, le paysage est une préoccupation incontournable dans notre société. Il est cependant d'autant plus difficile à appréhender qu'il ne fait pas l'objet d'une « demande sociale » à proprement parler. En effet, l'essentiel de la société ne formule pas clairement des attentes à l'égard de l'espace et de la nature, exprime encore moins un « prix » qu'elle serait prête à payer pour voir certains paysages maintenus ou créés ; bien souvent, les préoccupations paysagères des citoyens ne s'expriment que par la négative, c'est-à-dire lorsque les évolutions cristallisent des conflits, ou indirectement par le biais des revendications émanant de groupes d'intérêts de taille variable réunis autour de thèmes plus ou moins ciblés (diverses associations de défense, etc).

Finalement, nous sommes face à « *une grande diversité de pratiques d'aspirations et de représentations, socialement et culturellement déterminées, et plus ou moins compatibles entre elles. Si bien que gérer un paysage, ou un espace naturel, c'est sans doute moins satisfaire une « demande » en y adaptant une « offre » qu'arbitrer des conflits d'intérêt et de légitimité entre les pratiques et les représentations des différentes catégories d'usagers* » (Larrère, communication orale). De fait, les approches privilégiant les liens entre l'objet et le sujet, entre l'individu et l'espace, semblent les mieux à même d'apporter des éléments de réflexion dans ce domaine ; des méthodes existent, qui sont

de mieux en mieux « rodées ». La question du paysage ne saurait désormais plus être évacuée au nom de l'extrême variabilité des goûts et des couleurs, même si des efforts doivent être poursuivis afin de préciser le contenu de ces méthodes.

L'enjeu paysager de sites particuliers, exceptionnels, est aujourd'hui relativement bien cerné - hauts lieux de notre patrimoine culturel... En revanche, les « paysages de l'ordinaire », ceux qui n'ont rien de « spectaculaire » et qui n'attirent pas réellement de visiteurs pour eux-mêmes, restent en quelque sorte à découvrir. Ceux-là ont leur importance, non seulement en tant que supports d'activités économiques, mais aussi comme cadres de la vie quotidienne, décors des loisirs hebdomadaires ; ils sont parfois réellement précieux parce qu'ils peuvent offrir un cadre au développement d'un tourisme de proximité et former des espaces de liberté auxquels les gens sont fortement attachés et qui permet d'attendre, pour certains, le moment de s'évader vers l'un de ces sites d'exception... ; enfin, ce sont eux aussi qui ont le plus de chances de connaître des évolutions rapides au cours des décennies à venir. Il paraît donc souhaitable, notamment, de mieux identifier les représentations attachées à ces paysages de l'ordinaire, ce qui concerne en fait une étendue majeure de nos territoires ruraux... □

Résumé

Le terme de « paysage », tantôt vague, tantôt très spécialisé, recouvre actuellement des préoccupations bien particulières de notre société qu'il n'est pas aisé d'évaluer. L'article se propose de faire un rapide bilan des définitions du mot, ainsi que des méthodes d'évaluation du paysage en tant qu'expression des relations sensibles à l'espace et à la nature. Au-delà des « hauts lieux » de notre patrimoine paysager, l'article conclut sur la nécessité de s'intéresser aujourd'hui aux « paysages de l'ordinaire ».

Abstract

The term « landscape » is sometimes used loosely and sometimes in a highly specialised sense. It currently applies to very specific concerns of our society which are difficult to assess. This paper sets out a brief assessment of the definitions of the word as well as the methods of evaluating landscape as an expression of the relationship between space and nature. The paper concludes that, in addition to the « key areas » of our landscape heritage, the « ordinary landscape » should also be studied.

Bibliographie

- ABELLO, R.-P., BENALDEZ, F.-G., GALLARDO, G., RUIZ, J.-P., 1989. Paysages préférés : divergences des jeunes en Espagne. *L'espace géographique*, n° 1.
- BAUDRY, J., 1986. Approche écologique du paysage ; In : Lectures du paysage, INRAP, Foucher, 191 p.
- BERQUE, A. ; (dir.), 1994. Cinq propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon, Pays/Paysages, 122 p.
- BERQUE, A., 1991. Médiance : de milieux en paysages, Gip Reclus.
- BERTRAND, G., 1978. Le paysage entre la Nature et la Société. - Toulouse, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fasc. 2, pp. 239 - 258.
- BLANDIN, P., LAMOTTE, M., 1985. Écologie des systèmes et aménagement : fondements théoriques et principes méthodologiques. - In : Fondements rationnels de l'aménagement du territoire, p. 139-162, Masson.
- BONTRON, J.-C., LUGINBUHL, Y., CROS, Z., 1991. Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages. - Ministère de l'Équipement (DAU)/SEGESA-U.A. STRATES/CNRS, 130 p.
- BREMAN, P., 1981. Reboisement et paysage. - Nogent/Vernisson : Cemagref, *Note Technique*, n° 52, 143 p.
- BRUN-CHAIZE, M.-C., 1976. Le paysage forestier. Analyse des préférences du public. - Orléans : INRA, Station de recherches sur la forêt et l'environnement, 42 p. + annexes. *Mémoire de fin d'études ENITEF*.
- CAUQUELIN, A., 1990. L'invention du paysage. - Plon
- CLOAREC, J., ET DE LA SOUDIÈRE M., 1992. Plateaux ardéchois, vivarais, cévenols ; étude ethno-sociologique de la mise en paysage de l'Ardeche. - Centre de Sociologie Rurale, EHES-CNRS, 2 tomes.
- DONADIEU, P., 1993. Du désir de patrimoine aux territoires de projets. Paysage et gestion conservatoire des milieux humides protégés. Le cas des réserves naturelles du plateau de Versailles-Rambouillet et de quelques marais de l'ouest. - ENSP Versailles, 280 p.
- FACCHINI, F., 1994. L'évaluation du paysage : revue critique de la littérature. Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, CNRS U.R.A. n° 919, Centres d'Études de l'Industrie et des Services, *cahier*, n° 60, janvier, 30 p.
- FISCHESSER, B., 1985. Propositions pour une méthodologie de la recherche en paysagisme d'aménagement, Saint-Martin-d'Hères : Cemagref (Groupement de Grenoble, Division APMN), 103 p. + annexes 95 p. - (*Rapport de Convention SRETIE n° 85 358 -EGPN*).
- KALAORA, B., 1993. Le musée vert. Radiographie du loisir en forêt. 2e éd. - Paris : L'Harmattan, 304 p. (première édition en 1981).
- LAURENT, C., 1994. L'agriculture paysagiste : du discours aux réalités, *Natures, Sciences, Sociétés*, 2 (3), p. 231-242.
- LIZET, B., 1991. De la campagne à la « nature ordinaire ». Génie écologique, paysages et traditions paysannes, *Études Rurales*, janvier-décembre, 121-124, p. 169-184.
- LUGINBUHL, Y., 1989. Paysage élitaire et paysages ordinaires. In : *Ethnologie française*, XIX, 3, p. 227-238.
- ROGER, A., 1991. Le paysage occidental. *Rétrospective et prospective*, *Le Débat*, n° 65, mai-août, p. 14-28.
- ROGER, A., 1994. Paysage et environnement, au-delà des dictionnaires, *Ligne Verte*, nov.-déc., n° 6, Actes du Colloque Paysage-Pollutec 1994
- ROGER A. (dir.), 1995. - La théorie du paysage en France. 1974-1994. - Champ Vallon.
- ROUGERIE, G., BEROUTCHACHVILI, N., 1991. Géosystèmes et paysages, Bilan et méthodes. Paris : Armand Colin, 302 p.
- SAUTTER, G., 1991. Paysagismes. - In : CLOAREC, J., LAMAISON, P., De l'agricole au paysage, *Études Rurales*, Ecoles des Hautes en Sciences Sociales, 296 p.
- SHAFER, E.L., MIETZ, J., 1970. It seems possible to quantify scenic beauty in photographs, U.S.D.A. For. Ser. Res., paper NE-162.

¹¹ Signalons également la parution récente d'une anthologie des textes français concernant le paysage.